



**CABINET DE LA PRESIDENCE ET DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

Mme Jeanne DROMER, Directrice de Cabinet et de la Communication

Contact : M. Thibault Gential, Consultant, 06 76 21 42 05, [thibault.gential@taddeo.fr](mailto:thibault.gential@taddeo.fr)

**DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE DE REPORTAGE ET/OU DE PRISES DE VUE SUR  
LE DOMAINE PUBLIC DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL DE PARIS-RUNGIS**

<b>LE DEMANDEUR</b>	
<b>Nom</b> [Société -Professionnel- Particulier]	
<b>Représentant du demandeur</b>	
<b>N°RCS -Immatriculation</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>CP et VILLE</b>	
<b>E-mail</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Production</b>	
<b>Photographe/Journaliste</b>	
<b>Réalisateur</b>	
<b>Contact référent</b>	

<b>LE REPORTAGE ET/OU LES PRISES DE VUE</b>	
<b>Présentation de l'Événement, objet de l'autorisation</b>	
<b>Lieu précis</b>	
<b>Date et horaires</b>	
<b>Type du projet</b>	<b>(Long ou court métrage, téléfilm, série, émission, reportage/documentaire, clip, spot publicitaire, reportage photographique, interview etc.)</b>

<b>Description du projet</b>	
<b>Titre du film, journal, magazine ou autres</b>	
<b>Date prévisionnelle de diffusion</b>	
<b>Synopsis</b>	
<b>Composition de l'équipe technique</b>	
<b>Nombre de personnes</b>	
<b>Nombre de véhicules</b>	
<b>Moyens techniques utilisés</b>	
<b>Matériel utilisé</b>	<b>(Trépied, réflecteur, type de caméra, drone, etc.)</b>
<b>Véhicule utilisé (Type, tonnage, etc.)</b>	
<b>Informations complémentaires</b>	

Les pièces suivantes devront être jointes lors du dépôt de la demande :

- Attestations d'assurance responsabilité civile précisant le montant de la garantie dommages
- Extrait de KBIS de moins de trois mois, preuve d'immatriculation ou justificatif d'identité

Le Demandeur déclare exacts les informations communiquées dans la demande d'autorisation.

Les délais requis pour l'obtention de l'autorisation sont au minimum de 5 jours ouvrés à compter du dépôt de la demande.

Fait à

Le

Pour le Demandeur